

poisson du détroit. Étant donné ces incidents, le ministre voudrait-il informer les députés des mesures prises par le gouvernement pour pallier d'urgence les effets si destructeurs de la pollution causée par une nouvelle rupture dans cette région?

M. l'Orateur: Une fois de plus, j'ai des doutes au sujet de la question du député, mais comme je me suis montré généreux cet après-midi, peut-être devrais-je autoriser le ministre à répondre.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, nous avons dans cette région des fonctionnaires chargés d'étudier les divers problèmes de pollution qui sont vraiment graves. La société fait tout ce qu'elle peut pour y remédier. Toutefois, si le poisson meurt, nous devons prendre des mesures, en vertu de la loi actuelle.

M. Borrie: Monsieur l'Orateur, le ministre nous dira-t-il également quelles mesures le gouvernement compte prendre pour empêcher une nouvelle rupture?

L'hon. M. Davis: Je ne puis en dire davantage monsieur l'Orateur. Tant que le problème ne sera pas résolu ou qu'un autre incident, toujours à craindre, ne se sera pas produit, ce qui est peu probable, j'hésite à répondre de façon plus explicite.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il informer également la Chambre des mesures que prend son gouvernement pour lutter contre la pollution à Prince George?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, nous surveillons la situation de très près dans cette région.

RADIO-CANADA

LA BAISSÉ DES TAUX D'ANNONCE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État nous dira-t-il, au cours de cette partie-ci de la session, la raison de la baisse des taux d'annonce exigés par Radio-Canada, en dépit de la hausse des coûts de production, et nous dira-t-il notamment si le gouvernement subventionne vraiment les compagnies qui font de la réclame sur les ondes de Radio-Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question devrait, selon moi, être inscrite au *Feuilleton*.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être poser ma question dans l'optique d'une politique, pour la rendre acceptable. Serait-ce une politique de Radio-

Canada que d'offrir des tarifs d'annonce inférieurs aux coûts de production pour pouvoir faire concurrence aux stations privées qui ne peuvent compter sur des subventions?

M. l'Orateur: A l'ordre. Même sous sa nouvelle forme, la question devrait, selon moi, être inscrite au *Feuilleton*. Si le député l'estime urgente, il peut faire part de son intention d'en discuter au moment de l'ajournement.

L'hon. M. Dinsdale: Je vous assure qu'elle intéresse l'industrie de la radio et de la télévision.

LE REVENU NATIONAL

LA MÉTHODE DE PERCEPTION DES DROITS DE DOUANE DES FABRICANTS D'AUTOMOBILES

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il peut dire à la Chambre que par suite des impôts élevés que les Canadiens doivent payer, le ministère du Revenu national a amélioré sa méthode de perception des droits de douane des fabricants d'automobiles qui importent des États-Unis en vertu de l'accord canado-américain sur l'automobile...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne voudrais pas sembler trop sévère à propos des questions, mais il me semble que celle-ci a un caractère très général. Si elle est urgente, comme le député semble vouloir me le faire croire, peut-être alors voudrait-il mieux permettre au ministre d'y répondre.

M. Hales: J'aimerais demander si on a pris des mesures pour modifier ces droits de douanes.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Pas que je sache, monsieur l'Orateur, mais je me renseignerai.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LA DIFFÉRENCE DU PRIX FAIT AU JAPON

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, le premier ministre ou le ministre d'État de Saskatoon-Humboldt aurait-il l'obligeance de répondre à ma question? Comme l'agence des aliments du Japon est censée avoir déclaré que les États-Unis et le Canada n'ont pas appliqué, dans le cas du Japon, le même barème de prix pour le blé que dans le cas des sociétés européennes, pourrait-on nous dire si la Commission du blé n'offre plus, comme dans le passé, un prix uniforme sur tous les marchés?